

Rapport du comité exécutif et des coordonnateurs

**Soumis au
27^e Congrès**

11 au 15 juin 2018

Hôtel Delta
Sherbrooke



Table des matières

Bienvenue dans votre organisation.	3
Une inégalité mondialisée	4
Égoportraits à Ottawa	5
À Québec, après l'érosion des services publics, le bal masqué!	6
Et à la CSN	9
Et dans nos syndicats	11
Des perspectives arrimées à notre quotidien	15
Un syndicat pour y voir	17
Rapport d'activités du président, Denis Marcoux	18
Rapport d'activités de la vice-présidente, Stéphanie Gratton.	19
Rapport d'activités de la vice-présidente-trésorière, Sylvie Tremblay	21
Rapport d'activités de la secrétaire générale, Nathalie Arguin	25
Rapport des coordonnateurs, Sylvio Côté et Richard Fortin.	29

Bienvenue dans votre organisation

Comme nous le faisons lors de chaque congrès, nous tenons à accueillir de manière particulière les délégué-es pour qui il s'agit d'une première participation.

Tout d'abord, sachez que c'est le cas d'environ la moitié des personnes réunies dans cette salle. Vous n'êtes donc pas seuls à vivre une telle expérience.

Nous comprenons qu'il peut être intimidant d'intervenir dans une rencontre de ce genre. Cependant, puisque nous ne sommes réunis en congrès que tous les trois ans, il est primordial d'entendre le plus grand nombre d'opinions possible afin de définir des orientations qui soient le plus près des aspirations des membres que nous représentons.

Par ailleurs, comme dans toute organisation, nous avons, au fil des ans, développé un jargon fait de références à des instances, à des acronymes ou à des repères historiques ou sectoriels particuliers. Il est donc possible que certains propos vous échappent. N'hésitez pas à intervenir ou à questionner d'autres délégué-es plus habitués à ces réunions afin d'obtenir les clarifications qui vous permettront de participer pleinement aux décisions que nous prendrons collectivement.

Nous veillerons à rendre les discussions accessibles et à favoriser la participation du plus grand nombre. À cet effet, nous espérons que la dynamique des ateliers en plus petits groupes ainsi que la mise à l'essai d'une nouvelle formule plus ouverte de débats à laquelle nous consacrerons une journée entière de nos travaux y contribueront.

Vous êtes ici chez vous, alors... *Tirez-vous une bûche*, ça va commencer!

Il y a 20 ans, à l'occasion de son 20^e Congrès, la FEESP soulignait ses 50 ans d'existence. À l'époque, nous comptions 35 580 membres. Aujourd'hui, nous regroupons 60 000 membres. C'est une progression particulièrement impressionnante et nous devons être fiers d'appartenir à une organisation aussi dynamique et représentative des travailleuses et des travailleurs au cœur des services publics depuis toutes ces années.

Toutefois, il nous faut poser un regard lucide sur notre environnement, car les temps sont durs pour les mouvements progressistes en général et pour le syndicalisme en particulier. Afin de mieux appréhender les réalités qui sont plus près de nous, il est important tout d'abord de situer notre action dans un cadre plus large.

Une inégalité mondialisée

En début d'année, une étude d'Oxfam nous informait que 82 % de toute la richesse produite dans le monde en 2017 ont été accaparés par seulement 1 % de ses habitants¹.

De tous les phénomènes ayant marqué la planète ces dernières années, celui de la progression indécente des inégalités est sans doute ce qui a le plus généré d'effets pervers.

Le Fonds monétaire international (FMI), un organisme que l'on ne peut certainement pas assimiler à la *gauche rêveuse*, concluait sur la croissance des inégalités :

Dans les pays développés, les travaux du FMI montrent qu'un creusement des inégalités de revenu peut se traduire par un excès d'emprunts par les ménages à faible revenu et à revenu intermédiaire, ce qui à terme provoque une crise. Cette suite d'évènements a caractérisé à la fois les périodes qui ont précédé la Grande Dépression et la Grande Récession².

Inégalités entre individus bien sûr, mais aussi inégalités entre groupes à l'intérieur des sociétés. Puis inégalités entre les États eux-mêmes, catégorisés selon leur capacité à répondre à des standards qui, pour nombre d'entre eux, demeurent inatteignables.

1 Oxfam, rapport de janvier 2018, *Reward Work not Wealth*

2 <http://www.imf.org/external/french/np/blog/2017/022217f.htm>

Ainsi, il y a des pays développés, des pays en voie de développement, des pays émergents... Et d'autres, depuis longtemps submergés, sans espoir de participer à une conception strictement mercantile de la mondialisation qui, selon les chantres du tout au marché, devait pourtant les conduire à une prospérité nouvelle.

Conséquences de ces iniquités et de l'absence de perspectives d'amélioration de leur sort : les plus démunis fuient leur pays par milliers, souvent dans un contexte de guerre, en s'accrochant à l'espoir de vivre quelque peu dans la dignité.

D'autres ont cessé de croire en des institutions étatiques incapables d'apporter des solutions adéquates, institutions dont plusieurs dirigeants peu inspirants ont par ailleurs développé de grandes habiletés à produire du cynisme à grande échelle.

Ainsi, le terreau est fertile pour que des citoyens prêtent l'oreille à des vendeurs de solutions aussi simplistes que radicales. Attribuant à l'Étranger tous les torts sur le dysfonctionnement des États, des populistes de tout acabit et forts en gueule prônent le repli sur soi à l'intérieur des frontières, quitte à construire des murs pour accentuer l'isolement.

Le *Brexit* au Royaume-Uni, la multiplication des barrières physiques ou réglementaires pour empêcher l'arrivée de migrants dans l'est de l'Europe, l'élection de représentants de la droite xénophobe dans bon nombre de pays et les délires de Donald Trump aux États-Unis illustrent cette régression. Chez nous aussi ce discours fait son chemin insidieusement, alimenté régulièrement par des politiciens opportunistes à la recherche de votes à tout prix.

Pourtant, il existe un endroit où la mondialisation tient ses promesses, un endroit où les frontières n'existent plus et où certains peuvent se réfugier en toute quiétude.

Il s'agit de cet univers parallèle des échappatoires fiscales où se retrouvent les individus les plus effrontément nantis de ce monde. En effet, ceux-ci semblent posséder *de facto* un passeport universel pour permettre à leurs richesses de circuler librement d'un paradis fiscal à l'autre afin de se soustraire à leurs obligations de faire leur juste part pour le bien commun.

Tout cela au nez et à la barbe de gouvernements qui, s'ils ne sont pas tout simplement complaisants, n'expriment que mollement leur malaise, mais sans jamais poser de véritables gestes pour que cesse l'injustice.

Gardons toujours à l'esprit ces milliards de dollars manquants lorsque nos dirigeants refusent systématiquement de mettre en place des mesures progressistes susceptibles d'améliorer le sort du plus grand nombre en invoquant un manque de ressources financières.

Égoprotraits à Ottawa

Après une décennie de gouvernance ultraconservatrice du très austère Stephen Harper, il était assez prévisible que tout changement de garde apportant un tant soit peu d'empathie et de préoccupations humanistes agirait comme un baume pour une grande partie de la population.

Après dix ans de morosité, il était plutôt rafraîchissant de voir le nouveau gouvernement prendre des initiatives afin de marquer le changement de régime comme le refinancement de Radio-Canada. Parmi ces mesures nous avons, avec la CSN, salué le renvoi aux oubliettes de projet attaquant spécifiquement les organisations syndicales quant à la gestion de leurs finances et celui visant à rendre plus difficile le processus de syndicalisation.

Cependant, plus de deux années après l'élection de Justin Trudeau, force est de constater que le bilan apparaît plutôt léger quant aux engagements phares de la plateforme pour laquelle il s'est fait élire.

La réforme électorale qu'il promettait dort paisiblement sur une tablette. Ses positions ambiguës sur la question environnementale, notamment sur l'exploitation pétrolière, ne se démarquent pas véritablement de l'administration précédente, sans compter son incapacité à contrer l'évasion fiscale même après les informations divulguées par les *Paradise Papers* impliquant plus de 3 000 compagnies et personnes canadiennes. De la même façon, son refus d'appliquer les lois fiscales à certaines plateformes numériques et les nombreux problèmes

d'éthique soulevés font qu'il semble, malgré son obsession déclarée pour les intérêts de la classe moyenne, avoir plutôt des affinités avec une classe qui a les moyens.

À Ottawa, les édifices du Parlement sont en rénovation. L'administration libérale elle-même aurait besoin d'importants travaux de réfection afin d'y apporter de la substance.

Jusqu'à maintenant, nous constatons que le gouvernement Trudeau s'est plutôt concentré dans la seule réfection de la vitrine pour en jeter plein la vue avec du clinquant et des habits tape-à-l'œil, alors que derrière, les infrastructures demeurent dans le même piteux état.

Nous devons veiller à ce qu'au-delà de l'image et des égoportraits, ce gouvernement se démarque véritablement de son prédécesseur.

À Québec, après l'érosion des services publics, le bal masqué!

Depuis quinze ans, le Québec est gouverné presque sans interruption par le Parti libéral. Bien que les têtes d'affiche de ce parti aient changé durant cette période, la trame politique est demeurée la même : réduire le rôle de l'État en diminuant la quantité et la qualité des services publics afin de transférer de plus en plus aux individus des responsabilités qui relèvent de la collectivité.

Les membres de la FEESP qui sont au cœur des services publics peuvent d'ailleurs en témoigner de multiples manières. Rappelons-nous la réingénierie de l'État en 2003, les compressions budgétaires à répétition, les lois spéciales dans le secteur public, les mesures favorisant la privatisation des services et la sous-traitance, les interventions législatives attaquant les régimes de retraite et celles modifiant les relations de travail dans les secteurs municipal et transport.

La gestion des finances publiques des dernières années caractérise bien cette philosophie libérale.

L'austérité, une révolution!?

Après la grande récession du tournant de la décennie qui a affecté les finances publiques de nombreux États, plusieurs d'entre eux ont tenté d'éviter un choc social et économique trop brutal en privilégiant la recherche progressive d'un équilibre budgétaire étalé sur plusieurs années.

Le gouvernement de Philippe Couillard, élu en 2014, a plutôt opté pour un remède de cheval en inscrivant le redressement des finances publiques dans une trajectoire accélérée ayant l'austérité comme seul projet politique.

Puis, la quatrième année, à l'approche des élections, il annonce des baisses d'impôts et augmente les dépenses partout où il se croit capable d'engranger des votes... et au prochain ralentissement économique, l'austérité budgétaire reviendra au galop.

Le dictionnaire nous rappelle que le sens premier du mot ~révolution~ fait référence à un mouvement circulaire d'un objet autour d'un axe. Ainsi, sans véritable vision politique autre que la perspective de s'accrocher au pouvoir pour un autre mandat, le Parti libéral pourrait bien avoir fait effectuer aux finances publiques une révolution budgétaire complète en revenant au point de départ.

Cela avec une société qui, au terme du processus, ne se retrouve pas du tout dans le même état de santé.

En effet, le Québec sort de ces cycles de gouvernance libérale plus fragilisé avec des séquelles majeures qui hypothèquent davantage des services publics déjà amochés par des années de compressions budgétaires.

Tout d'abord, d'un strict point de vue comptable, les réinvestissements annoncés sous forme de cadeaux électoraux sont loin de compenser les coupes effectuées notamment dans l'éducation et la santé. Ce faisant, il s'agit d'un bien curieux Père Noël qui, au terme de ces années de compression, ressort de la maison en emportant plus de stock qu'il n'en avait apporté.

Ensuite, pendant toutes ces années, combien de personnes n'auront pas eu droit aux services de santé auxquels elles étaient en droit de s'attendre? Combien d'élèves auront eu à vivre dans des établissements scolaires en décrépitude et combien parmi eux n'auront pu bénéficier des services d'aide aux devoirs ou n'auront pas eu accès au personnel spécialisé dont ils avaient besoin? Quelles seront les conséquences à plus ou moins long terme des carences générées par des politiques gouvernementales favorisant les services de garde non subventionnés dont la qualité n'est pas à la hauteur de celle du réseau des CPE?

Loin d'avoir atteint l'égalité, les femmes ont été particulièrement touchées par les mesures d'austérité tant comme utilisatrices que travailleuses des services publics où elles sont très présentes. Selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), celles-ci ont ainsi subi des mesures d'austérité de l'ordre de 13,0 G\$ tandis que les hommes ont été affectés à hauteur de 9,9 G\$³.

Finalement, il nous faut dénoncer cette obsession de faire des baisses d'impôt un objectif sacré. Cette façon racoleuse et opportuniste d'entretenir la perception qu'il faudrait récompenser des contribuables qui en feraient plus que nécessaire pour la collectivité va à l'encontre des principes à la base d'une société qui souhaite évoluer en mettant ses ressources en commun.

3 IRIS, février 2015.

Après tous les dégâts causés, il serait révoltant d'entendre le gouvernement nous dire qu'il ne dispose pas des ressources budgétaires pour satisfaire les multiples attentes des citoyennes et des citoyens alors qu'il aurait lui-même réduit les capacités financières de l'État en baissant les impôts.

Bas les masques...

Depuis un an, nous sommes en campagne électorale et dans un peu plus de trois mois, la population du Québec élira un nouveau gouvernement.

Dans ce contexte où chaque formation fait la promotion de sa personnalité politique, il est tout à fait étonnant de voir la transformation du Parti libéral du Québec. Ses dirigeants qui, pendant toutes ces années, n'ont jamais démontré une quelconque sensibilité aux conséquences de leurs coups de sabre tous azimuts se métamorphosent tout à coup en défenseurs des familles, en promoteurs de la mobilité des personnes et du transport collectif, en architectes de grands projets et en champions de la compassion pour les plus démunis.

Malheureusement, sur ce terrain, d'autres tentent également de nous faire prendre des vessies pour des lanternes. La manœuvre est grossière et la population du Québec ne doit pas être dupe d'un tel opportunisme.

La FEESP entend continuer de participer pleinement au plan d'action de la CSN dans le cadre de cette campagne électorale afin que d'authentiques alternatives progressistes émergent au terme du processus. Nous devons poursuivre notre action afin de confondre ceux et celles qui veulent travestir l'exercice démocratique qu'est une élection générale en un bal masqué où s'invitent trop souvent des imposteurs de tout acabit.

Et à la CSN

Il y a un an, lors de son 65^e Congrès tenu sous le thème *Voir loin, viser juste*, la CSN adoptait un plan d'action qui veut justement mettre de l'avant un projet de société axé d'abord sur la satisfaction des besoins des personnes dans une perspective d'équité et de justice.

La FEESP entend poursuivre sa contribution à la mise en œuvre des résolutions de ce congrès, particulièrement en ce qui a trait à la sauvegarde de nos services publics. De la même façon, nous militons pour l'amélioration substantielle de la situation des travailleuses et des travailleurs vivant dans les conditions les plus précaires afin qu'ils obtiennent un salaire minimum décent et puissent profiter d'une *Loi sur les normes du travail* qui leur accorde le droit de travailler dans un environnement respectueux.

La vie syndicale

Ce congrès confédéral a été également l'occasion de faire le point sur un épisode marquant dans la vie de notre centrale.

Il y a quinze ans et à la suite d'une ixième réforme du réseau de la santé et des services sociaux, le ministre de l'époque, Philippe Couillard, avait imposé une refonte complète de la composition des unités d'accréditation qui avait entraîné un chambardement majeur de la carte syndicale.

Il y a un an, une autre réforme du réseau, cette fois-ci pilotée par le ministre Gaétan Barrette, a de nouveau forcé toutes les organisations syndicales impliquées à se livrer à une concurrence afin de représenter les salarié-es du réseau.

Pour la CSN et ses deux fédérations concernées, de telles opérations ont eu pour effet principal d'engloutir une quantité considérable d'énergie et de détourner pendant plusieurs mois la mobilisation des syndicats de l'amélioration des conditions de travail de leurs 130 000 membres et de la défense des services publics.

Nul doute que cette période, éprouvante à plusieurs égards, a également soulevé plusieurs interrogations sur notre fonctionnement syndical.

La CSN a, d'entrée de jeu, souhaité que l'on aborde la question visière levée afin de dégager les enseignements qui s'imposent et construire notre action en conséquence.

Bien qu'à la FEESP, nous n'ayons pas été directement impliqués dans le processus et à l'instar des autres fédérations et conseils centraux de la CSN, tous comptaient profiter de ce moment privilégié qu'est un congrès triennal pour faire le point sur la situation. Tous percevaient dans leur milieu respectif des signaux semblables à ce que nos camarades de la santé et des services sociaux ont vécu. Il était donc important d'amorcer une réflexion large sur la vie et l'action syndicale.

Les attaques incessantes du gouvernement, les changements dans le monde du travail et la perception générale du syndicalisme, entre autres, invitent à réfléchir sur nos façons de faire. La FEESP a amorcé cette réflexion avec l'équipe de travail et le conseil fédéral et en a fait une proposition qui a été adoptée au congrès de la CSN.

Faire le point sur nos pratiques, cibler ce qu'il faut améliorer ou modifier à l'interne et mettre en œuvre les ajustements nécessaires permettra un déploiement optimal des ressources de la CSN. Non seulement les syndicats et leurs membres bénéficieront-ils de ce redéploiement, mais toute la société profitera d'une CSN présente, forte et efficace dans le débat social et politique au Québec.

D'ailleurs, à la FEESP, nous avons dans le passé vécu des périodes analogues de restructuration à grande échelle, notamment dans le réseau des commissions scolaires et dans le secteur municipal avec les fusions de municipalités. Nous scrutons toujours l'horizon politique qui, périodiquement, nous ramène des signaux d'une autre recomposition des commissions scolaires.

Le plan d'action sur la vie syndicale issu du congrès de la CSN prévoyait des travaux devant alimenter les congrès des fédérations. Eh bien, nous y sommes! Nous aborderons cette question plus tard cette semaine.

Toutefois, il est important de souligner que la FEESP est en quelque sorte au diapason de la réflexion sur la vie syndicale puisque depuis six ans, nous avons consacré beaucoup d'énergie à cette question. Ainsi, au dernier congrès en 2015, nous avons fait de ce thème un sujet central de nos débats.

Au fil de ces années, nous avons organisé des rencontres larges avec les syndicats afin d'identifier les embûches que rencontrent les militantes et les militants dans leurs actions quotidiennes et explorer de nouvelles pratiques.

Ainsi, à la suite du colloque de novembre 2016 ayant pour thème *Le syndicalisme, c'est mon fort*, nous avons élaboré une boîte à outils qui constitue une mine d'informations, de petits trucs inédits et de suggestions à l'intention des militantes et des militants qui souhaitent s'en inspirer pour insuffler une énergie syndicale nouvelle dans leur milieu de travail.

Nous avons constaté que les syndicats ont besoin de rappels et de soutien constant pour s'occuper de vie syndicale. Une des propositions de ce congrès vise cette question.

Et dans nos syndicats

La FEESP est une organisation syndicale qui, à travers ses nombreux secteurs et sous-secteurs, regroupe une multitude de milieux de travail différents. Cette caractéristique permet à celles et ceux qui militent quotidiennement à la fédération de découvrir comment ces diverses réalités sont à la fois exigeantes et enrichissantes. Bref, une solidarité effervescente et agissante.

Dans le secteur public, une mobilisation permanente

Il y a un peu plus de deux ans, les membres des secteurs scolaire, soutien cégeps et des organismes gouvernementaux, qui représentent la moitié des effectifs de la fédération, ont connu une négociation où ils se sont retrouvés dans l'œil du cyclone des politiques d'austérité de leur employeur, le gouvernement du Québec.

Ainsi, ils ont dû affronter un cadre financier rigide ne proposant que des augmentations salariales ridicules et des demandes patronales tous azimuts visant à faire reculer les conditions de travail de manière importante. Pendant de longs mois, aucune volonté de négocier véritablement n'a été démontrée.

C'était sans compter sur la détermination des salarié-es du secteur public. En effet, il faut saluer la mobilisation des membres de la fédération qui, avec leurs camarades de la CSN et d'autres organisations en front commun, ont forcé le gouvernement à bonifier substantiellement son offre initiale. L'appui des autres secteurs de la

fédération et celui de la population sont également à souligner.

La négociation a aussi permis d'amorcer la correction de la situation de la catégorie des ouvriers spécialisés qui, depuis de nombreuses années, voient grandir l'écart négatif de leur rémunération avec d'autres emplois comparables.

De même, un montant substantiel a été consenti pour bonifier les régimes d'assurances des secteurs de l'éducation.

Il faut cependant noter que les syndicats de l'aide juridique, de la Société des traversiers du Québec et de la Régie des installations olympiques n'ont pu conclure leur entente que plusieurs mois plus tard.

Par ailleurs, les travaux de maintien de l'équité salariale se poursuivent. La loi prévoyant une révision tous les cinq ans, nous en sommes à traiter les ajustements nécessaires de 2015 alors que ceux de la période 2010 ne sont pas complétés.

Et bientôt les syndicats du secteur public se remettront en piste pour une autre ronde.

Peu importe les contextes politique et économique qui prévaudront à ce moment, d'ores et déjà, nous pouvons prédire que le gouvernement fera valoir des difficultés à satisfaire les demandes des salarié-es de l'État en appelant encore une fois à leur sens des responsabilités et en évoquant plus ou moins subtilement qu'il pourrait, si besoin était, troquer son chapeau d'employeur pour celui de législateur.

Les membres du secteur public ont appris, depuis 50 ans, qu'en aucun moment un gouvernement n'a amorcé une négociation en prétendant que les finances publiques se portaient bien et qu'il entendait en faire profiter celles et ceux qui dispensent les services publics.

Cependant, ce qu'ils savent également, c'est que tout est affaire de choix politiques et que, pour infléchir le cours des choses, ils ne peuvent compter que sur leur détermination et leur mobilisation.

Dans les secteurs municipal et transport, sabotage des relations de travail

Pour les membres de ces secteurs, les dernières années ont été marquées par des interventions législatives qui sont venues chambarder brutalement la dynamique des relations de travail qui y prévalait et le rapport des forces en présence.

Cette opération est le résultat du lobby de certains élus municipaux, mais principalement des maires Coderre à Montréal et Labeaume à Québec afin, prétendaient-ils, de rétablir un équilibre soi-disant rompu par des syndicats devenus trop puissants et dont les contribuables auraient été les victimes innocentes.

Pourtant, à notre connaissance, au fil des ans, aucun conseil municipal n'a été kidnappé pour obtenir la signature forcée d'une convention collective à titre de rançon. Toutes ces ententes ont été négociées et convenues volontairement entre les parties et, la plupart du temps, sans conflit de travail.

Malgré cela, le gouvernement, par calcul politique à courte vue, a opté pour le sabotage éhonté des relations de travail, sans aucune considération pour les travailleuses et les travailleurs de ce secteur qu'il s'acharne à présenter comme étant des privilégiés. Eux qui, pourtant, font partie de cette classe moyenne que veulent défendre tant de politiciens!

D'une part, pour justifier la loi 15 qui a forcé la renégociation des régimes de retraite et la révision d'ententes passées en imposant des obligations de résultat, le ministre des Affaires municipales de l'époque, Pierre Moreau, s'appuyait notamment sur un déficit actuariel cumulé, erronément exagéré, de 1,5 milliard de dollars.

D'autre part, les modalités d'acquisition d'une rente de retraite, autant que le niveau de celle-ci, constituent un assemblage complexe de compromis qui se sont enchevêtrés au fil des années sur plusieurs aspects de nos conditions de travail. Le gouvernement et ses acolytes municipaux ont ainsi bafoué la volonté des parties en créant l'illusion qu'il était possible de forcer *la réintégration de la pâte à dent dans le tube*, sans faire de dégâts.

Il s'agit d'un reniement pur et simple de la parole donnée et de la rupture unilatérale des conditions d'obtention d'une rémunération différée qui ont été négociées de bonne foi.

Pourtant, en mars dernier, la ministre libérale du Travail, Dominique Vien, dans le cadre de la révision de la *Loi sur les normes du travail* sur la question des clauses de disparité de traitement en matière de retraite, refusait de corriger les disparités déjà existantes en s'exprimant ainsi :

Il nous apparaissait inapplicable d'aller dans une rétroactivité. Nous serions allés jouer sur un terrain où deux parties, la partie patronale, la partie syndicale, à un moment donné dans leurs vies professionnelles ont négocié.⁴

Donc, deux poids, deux mesures en ce qui a trait à l'imposition juridique de la réécriture de l'histoire.

Finalement, pour faire passer la pilule d'un nouveau pacte fiscal avec les municipalités, le gouvernement sévissait une fois de plus en faisant adopter la loi 24 qui impose dorénavant un cadre réglementaire très strict pour le renouvellement des conventions collectives et qui confère ultimement au gouvernement le pouvoir de décréter les conditions de travail.

Bien que nous entendions évaluer tous les recours juridiques nécessaires afin de contester ces lois iniques, nous devons accentuer notre mobilisation et faire en sorte que soient corrigées ces violations flagrantes du droit fondamental de négocier librement.

⁴ Le Devoir, 22 mars 2018, Lisa-Marie Gervais et Marie-Michèle Sioui.

Dans le transport scolaire, une question de reconnaissance et de respect

Les 3 000 conductrices et conducteurs du transport scolaire luttent depuis plus de 20 ans pour obtenir une rémunération correspondant véritablement à leurs responsabilités qui augmentent constamment et aux conditions difficiles d'exercice de leur métier.

En 2011, une mobilisation importante et une menace de grève nationale ont mené à la création d'un comité d'évaluation de la rémunération de l'emploi de conductrice et de conducteur de véhicule de transport scolaire par rapport à des emplois similaires. Ce comité a déposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport un rapport final en avril 2015 dont les conclusions sont accablantes. La rémunération des conductrices et des conducteurs d'autobus scolaire est en moyenne 8,5 % inférieure à celles d'autres travailleurs dans des emplois similaires, et cela, sans même que ne soient considérés les emplois du secteur public! Devant ce manque de respect et cette injustice flagrante, le gouvernement libéral est resté totalement muet, malgré plusieurs relances.

Cet immobilisme gouvernemental a contribué à l'importante pénurie de main-d'œuvre qui menace le service au quotidien dans plusieurs régions du Québec. Un grand nombre de conductrices et de conducteurs ne sont plus en mesure de prendre congé et certains sont même rappelés au travail lorsqu'ils s'absentent pour maladie.

Afin d'obtenir des modifications substantielles de leurs conditions de travail, les militantes et les militants du secteur se sont mobilisés massivement en faveur d'une grève nationale afin de se faire entendre et obtenir ce qu'ils méritent : une reconnaissance de la valeur de leur emploi et du service public important qu'ils se dévouent à offrir quotidiennement à plus de 520 000 élèves.

Des solutions concrètes doivent être mises en œuvre, et cela, avant les prochaines élections provinciales. Les salarié-es de ce secteur doivent être respectés et la valeur véritable de leur emploi doit être reconnue.

Les organismes gouvernementaux et le multisectoriel en mouvement

Ces deux secteurs regroupent plus de 140 syndicats représentant plus de 15 000 membres provenant de milieux de travail très diversifiés : agentes et agents de la paix en services correctionnels, employé-es de la SAQ, des casinos, de Loto-Québec, de la Régie des installations olympiques, des traversiers, de l'aide juridique, des fonds de recherche, du Palais des congrès de Montréal, de l'Aéroport de Montréal, des élévateurs à grain, du Port de Montréal et de l'Union des producteurs agricoles, pour ne nommer que ceux-là.

D'autres travaillent dans les secteurs de l'environnement et du recyclage, de l'entretien d'immeubles, du communautaire et des organismes non gouvernementaux, de la recherche, de la sécurité, ainsi que dans plusieurs autres domaines.

Cela démontre l'immense expertise que nous possédons, travailleuses et travailleurs des services publics!

Plusieurs de ces syndicats sont présentement en négociation et déploient leurs énergies à se mobiliser afin d'obtenir les meilleures conditions de travail pour leurs membres. Malgré des enjeux très différents d'un endroit à l'autre, la véritable reconnaissance du travail accompli au quotidien par les travailleuses et les travailleurs est toujours au cœur des discussions aux tables de négociations.

Des perspectives arrimées à notre quotidien

Nous sommes conscients que le portrait de l'environnement dans lequel nous évoluons et que nous venons de tracer à gros traits soulève des défis de grande envergure. Dans un contexte où nous pourrions nous sentir dépassés par les événements, il est utile de se rappeler les propos toujours pertinents d'un grand président de la CSN, Marcel Pepin :

Isolé, tu ne peux rien faire. Avec d'autres, tu ne peux pas tout faire, mais tu peux en faire un peu plus.

Ainsi, contrairement à beaucoup de nos concitoyens qui sont confrontés isolément à ces enjeux majeurs, nous pouvons compter sur une organisation syndicale qui favorise la mise en commun de nos aspirations et qui permet de porter haut et fort notre vision d'un autre modèle de développement social et politique.

À cet effet, l'addition de l'expertise des différents services de la CSN permet notamment l'élaboration de dossiers étoffés sur de grands enjeux. Les fédérations affiliées peuvent ainsi s'appuyer sur un volume important d'information et de réflexions préalables afin d'élaborer les meilleures revendications pour améliorer le sort des travailleuses et des travailleurs.

Toutefois, les changements profonds que nous souhaitons et les idéaux que nous poursuivons doivent d'abord prendre racine dans nos gestes quotidiens par des actions solidaires à l'échelle de notre environnement immédiat et par une mobilisation à partir des aspirations au plus près des réalités de nos milieux de travail.

C'est par l'addition de ces luttes petites ou grandes, menées tous les jours dans nos lieux de travail que le mouvement syndical tout entier peut progresser.

Il faut prendre la mesure des préoccupations qui nous sont transmises par les membres en se disant d'entrée de jeu qu'il n'y a pas de revendications insignifiantes, de luttes futiles ou de débats inutiles.

À titre d'exemple, la conciliation famille-travail-étude n'est pas qu'une jolie formule ou un concept abstrait, mais une notion qui prend forme dans nos conventions collectives, lorsque nous réussissons à améliorer un tant soit peu les dispositions liées aux contraintes dues à une maladie ou au décès d'un membre de notre famille, aux horaires de travail ou à l'harmonisation du calendrier de vacances.

Quand nous obtenons l'encadrement de l'exécution de certaines tâches, c'est souvent de la santé et de la sécurité des membres et du public que nous desservons dont il est question.

Et nos revendications en matière de rémunération sont autant de gestes collectifs que nous posons pour concrétiser ce principe qu'est le partage de la richesse qui ne doit pas exister que dans les beaux discours, mais s'incarner dans ce moment déterminant dans la vie d'un syndicat qu'est la période de renouvellement de la convention collective.

Cette étape qui définit les conditions de travail de l'ensemble des membres que nous représentons est également au cœur de la mission de la fédération. Voilà pourquoi nous souhaitons pousser la réflexion afin d'améliorer certains aspects de ce rendez-vous périodique.

Un autre objectif important de notre travail syndical est celui de la déjudiciarisation des relations de travail.

Depuis plusieurs années déjà, avec les syndicats et l'équipe de travail, la FEESP a réussi à mettre en place des processus alternatifs de règlement des litiges et de médiation arbitrale dans les conventions collectives.

Cependant, énormément de travail reste à faire, surtout en considérant la volonté des employeurs toujours bien présente d'accroître le phénomène de judiciarisation des relations de travail.

Nous savons tous combien cette façon de faire peut être énergivore en temps aussi bien qu'en argent tout en étant aux antipodes du caractère collectif de l'action syndicale.

C'est pourquoi nous vous proposons d'approfondir la recherche de moyens qui nous permettraient d'être encore plus efficaces pour contrer ce phénomène.

Militantisme et relève

Depuis plusieurs congrès, tant à la CSN qu'à la FEESP, nous souhaitons préparer une transition afin d'adapter notre organisation à de nouvelles réalités qui sont venues ébranler les bases sur lesquelles s'était défini le syndicalisme des dernières décennies.

Le développement accéléré des nouvelles technologies de l'information, l'éclatement des modèles de communication et de mobilisation, l'évolution du marché du travail en passant par un rapport différent des plus jeunes générations quant à leur travail sont autant d'éléments qui accroissent le besoin de revoir nos façons de faire.

Lorsque nous souhaitons assurer une relève dans nos syndicats, nous constatons que la nécessité de définir de nouvelles approches se fait également sentir en matière de conditions de militantisme. Nous allons donc profiter de ce congrès pour réfléchir à l'élaboration d'outils et à la mise en place de moyens pour accroître le dynamisme de notre organisation.

Un syndicat pour y voir

Régulièrement, divers intervenants dans la société et parfois certains de nos membres interpellent les dirigeantes et les dirigeants de la CSN ou de la fédération, considérant que ceux-ci dépensent trop d'énergie « à faire de la politique ».

La prétention est que nous devrions plutôt restreindre notre action au seul champ de la défense pointue des conditions de travail immédiates des membres et pour laquelle ils paient des cotisations.

La volonté que nous exprimons de développer des orientations près du quotidien des membres ne signifie d'aucune façon que nous souhaitons adopter une telle attitude à courte vue.

Nous n'avons qu'à jeter un bref regard sur les enjeux qui nous confrontent pour nous convaincre du contraire.

Les travailleuses et les travailleurs du secteur public ont depuis longtemps compris que leurs négociations revêtaient un caractère essentiellement politique. Celles-ci sont en effet tributaires des grandes orientations ministérielles, des choix budgétaires des finances publiques et des calculs stratégiques s'appuyant sur le moment du cycle électoral dans lequel s'inscrit le renouvellement des conventions collectives, sans oublier l'important rôle que joue l'opinion publique dans cette dynamique.

Dans les municipalités et le transport urbain, nous aurions essuyé les plus vives critiques si nous nous étions contentés de n'intervenir que sur la réécriture de nos

régimes de retraite sans nous mobiliser pour dénoncer et tenter de modifier les législations à l'origine des coups de force gouvernementaux dans ces secteurs.

Les employé-es de la SAQ ont rapidement réalisé que la création d'une nouvelle société d'État dans la foulée de la légalisation du cannabis les interpellait au premier chef.

Il en est de même pour les politiques liées au financement de l'éducation, des services de garde ou du transport scolaire, des décisions en matière de sécurité publique ou des règles modifiant l'accessibilité à l'aide juridique.

Nous pourrions multiplier les exemples pour chacun des syndicats de la fédération où une intervention politique est non seulement utile, mais essentielle pour nous acquitter de nos responsabilités.

Les pistes de travail que nous vous suggérons pour les trois prochaines années ont pour but que votre syndicat soit un véhicule capable de porter et de concrétiser les aspirations de ses membres. En prenant appui sur une meilleure compréhension de notre environnement politique, social et économique, la mobilisation nécessaire à l'atteinte de nos objectifs n'en sera que plus grande.

C'est la mise en commun de ces énergies qui permet aux syndicats, à la FEESP et à la CSN d'être un tout dynamique et pertinent.

Mon quotidien j'y vois.

Mon syndicat j'y crois.

Vive la FEESP! Vive la CSN!

Bon congrès à toutes et à tous.

Rapport d'activités du président, Denis Marcoux

Comme annoncé au cours des derniers mois, j'ai décidé de prendre ma retraite. Ce rapport sera donc le dernier que je produirai.

Je veux prendre ces quelques lignes pour témoigner toute ma gratitude pour m'avoir donné le privilège de vous représenter. Pour moi, il n'existe pas de plus grand sentiment de fierté et d'accomplissement que d'avoir eu ce privilège pendant les 25 dernières années. J'ai été à vos côtés, j'ai donné les meilleures années de ma vie professionnelle et je n'en regrette pas une seule minute.

J'ai beaucoup ri, pleuré aussi quelques fois et été frustré à certains moments. J'ai cependant la ferme impression que nous nous sommes battus pour assurer la protection et l'avancement de nos droits, et ce, dans tous les secteurs de la fédération. Nous n'avons pas toujours tout gagné, mais souvent, devant la férocité des attaques, j'ai la sincère conviction que nous avons fait évoluer les choses et changé des vies.

Notre fédération doit agir dans un monde qui change à vitesse grand V. Au cours des dix dernières années, un virage important a été accompli pour faire évoluer la fédération dans une nouvelle ère. Avec la grande contribution de l'équipe de travail, nous avons modifié et ajusté nos façons de

faire. Il s'agit bien entendu d'un processus en constante évolution, mais je crois sincèrement que plusieurs jalons sont en place pour poursuivre le développement de cette belle organisation.

Cette fédération a développé une dynamique, une fibre FEESP que, honnêtement, après y avoir passé 25 ans, je ne peux définir. C'est un climat qui se vit et c'est cela qui est important. J'ai la ferme impression de partir la tête en paix.

Je souhaite également vous dire un petit mot sur notre CSN. Ce mouvement appartient aux militantes et aux militants et doit le demeurer. À la veille du centenaire de la confédération, plusieurs défis nous attendent collectivement. Malgré les embûches, nous devons faire preuve de combativité et oser les changements afin de demeurer pertinents pour la mission première, soit la défense de nos droits et de nos conditions de travail.

Au-delà de tout, je veux saluer les militantes et les militants que j'ai croisés pendant ces 25 dernières années. Vous avez été ma motivation quotidienne pour occuper les diverses fonctions qui m'ont été confiées au comité exécutif de cette fédération.

De façon particulière, un grand merci à l'équipe de travail qui livre jour après jour la marchandise aux 60 000 membres que nous représentons. Un merci tout spécial également aux militantes et aux militants du comité exécutif et du bureau fédéral pour leur appui indéfectible.

Un merci particulier à quelques personnes importantes dans mon parcours. À ma grande amie Nicole Goulet, à Marie-Claire Chouinard et à François Juneau, mon frère syndical, qui ne sont malheureusement plus de ce monde.

À Marjolaine Côté, Yvon Godin, Nathalie Arguin, Sylvie Tremblay et Stéphanie Gratton : les mandats que nous avons vécus ensemble ont, oui, été tumultueux, mais l'appui mutuel dont nous avons fait preuve a fait la différence afin de nous acquitter de nos responsabilités auprès des syndicats.

Les derniers et non les moindres, nos deux coordonnateurs ou complices des six dernières années, Richard Fortin et Sylvio Côté. Dans ce type de poste au comité exécutif de la fédération, il est impossible de jouer efficacement son rôle sans l'appui et les conseils d'un solide entourage. À cet égard, je considère que j'ai été extrêmement privilégié d'avoir eu cet appui tant de la part des élu-es que des salarié-es. Un gros merci pour cette complicité que nous avons été en mesure de développer.

En terminant, ma conjointe Line de laquelle j'ai toujours senti un grand appui dans les bons moments comme dans les moins bons. Elle a su endurer mon rythme de travail parfois effréné pendant plusieurs années. Je sais que j'ai beaucoup de temps et de choses à rattraper.

À tous, un gros merci pour votre appui.

Denis Marcoux
Président de la FEESP

Rapport d'activités de la vice-présidente, Stéphanie Gratton

Me voici rendue, après une année, à faire état des différentes activités qui ont fait partie de mon quotidien à titre de vice-présidente de la fédération. Il faut souligner qu'après une année, je suis toujours en apprentissage très actif, et je voudrais sincèrement remercier l'ensemble du comité exécutif, incluant les deux coordonnateurs, pour leur patience exemplaire, ainsi que les membres du bureau fédéral et l'équipe de salariées sans qui la FEESP ne serait pas ce qu'elle est. Un quotidien qui n'a rien d'une séquence journalière répétitive, bien au contraire, cela s'apparente à une aventure riche sur le plan humain. Malgré le rythme souvent effréné du quotidien, le contact avec les militantes et les militants demeure la motivation fondamentale de ma militance syndicale.

Nous sommes notamment appelés, comme membres du comité exécutif, à offrir un support aux membres des comités exécutifs des différents secteurs et comités dont nous avons la responsabilité. Nous devons également agir dans une multitude de situations, que ce soit pour intervenir auprès d'un syndicat en conflit ou aux prises avec des problèmes de fonctionnement qui peuvent conduire, dans certains cas, à la consolidation, ou pour discuter de stratégie de négociation avec les conseillères et les conseillers. Peu importe la situation dans laquelle nous nous trouvons, un point demeure : il importe de toujours le faire dans le respect de l'autonomie des syndicats et dans un esprit de collaboration.

Secteurs et comités

Comme vice-présidente, j'ai la responsabilité des secteurs et du comité suivants :

- secteur transport scolaire;
- secteur municipal;
- secteur des organismes gouvernementaux;
- comité de formation.

Bien sûr, je pourrais énumérer l'ensemble des activités qui ont été exercées au fil de la dernière année. Par contre, mon propos risquerait d'être redondant, puisque chaque secteur et comité présenteront, au cours de ce congrès, un rapport de leurs activités. Rapports que je vous invite par ailleurs à lire avec intérêt, car les plans de travail des différents secteurs et comités seront d'excellents témoins de l'ampleur du boulot accompli par la fédération au cours du dernier mandat.

Provenant du secteur scolaire, je suis allée à la rencontre de plusieurs syndicats qui sont dans ma charge afin de bien connaître les enjeux de chacun de ceux-ci. Je me permettrai tout de même de faire un survol des activités les plus marquantes qui ont occupé une part importante de ma dernière année.

Secteur municipal

Au tout début de mon mandat, je suis allée en commission parlementaire afin de déposer un mémoire sur le projet de loi 227 impliquant le Syndicat des cols bleus de Gatineau. J'ai été en appui aux mobilisations et présente aux réunions du conseil de ville pour la négociation du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la ville de Ste-Adèle. À la suite d'une décision de l'employeur de changer les horaires de travail, contrevenant ainsi à la convention collective, je suis allée

soutenir le Syndicat national des employées de la ville de Port-Cartier, où nous avons manifesté notre mécontentement au conseil de ville. J'ai également assisté à l'assemblée générale du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la ville de Mont-Tremblant, qui était en négociation ardue. Je suis allée rencontrer le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la ville de Mont-Laurier lors de l'assemblée générale où un vote sur une entente de principe allait avoir lieu à la suite d'un vote de grève de trois jours.

Transport scolaire

Étant responsable du dossier transport scolaire, je ne peux passer sous silence la détermination et la solidarité des conductrices et conducteurs d'autobus scolaire. Après 20 ans de bataille, le secteur est toujours en lutte active et a toujours le même objectif : obtenir des enveloppes budgétaires supplémentaires fermées et dédiées à l'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des salarié-es du secteur. Vous nous direz : pourquoi cette fois-ci serait la bonne? Eh bien, nous croyons que nous sommes dans une situation idéale pour nous mobiliser :

- La pénurie de main-d'œuvre rend les employeurs et les commissions scolaires incapables de remplacer les travailleuses et les travailleurs;
- La Fédération des transporteurs par autobus (FTA) appuie notre revendication d'enveloppe supplémentaire fermée et dédiée;
- Les élections provinciales auront lieu dans moins de six mois et le gouvernement veut bien paraître;
- Le gouvernement provincial actuel et les commissions scolaires nagent dans les surplus!

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en lutte active dans ce dossier; les syndicats sont appelés à prendre des votes de grève légale et illégale. Durant cette première année, j'ai rencontré les représentants de la FTA ainsi que plusieurs ministres afin de les interpellier sur les situations problématiques liées aux conditions de travail.

J'ai également appuyé plusieurs négociations qui se sont déroulées dans le transport scolaire.

Comité de formation

Étant la responsable politique du comité de formation, je dois coordonner les différentes sessions de formation ainsi que la nouvelle politique se rapportant à la formation spécifique et à l'intervention spécifique. Nous avons formé près de 100 agentes et agents correctionnels en matière de harcèlement psychologique ainsi qu'une quinzaine de personnes du Syndicat des employé-es municipaux de la ville de Saguenay. Également, nous avons un grand défi à relever cette année, puisqu'une proposition du dernier congrès était à l'effet de mettre sur pied une formation sociopolitique. Une session-pilote sera donnée à l'automne et nous comptons introduire cette formation dans notre prochain calendrier.

En terminant, j'ai participé à toutes les instances de la FEESP et de la CSN. J'ai également participé à la tournée de consultation des équipes sur la vie syndicale.

Bravo à l'équipe FEESP!
Bon congrès!

Rapport d'activités de la vice-présidente-trésorière, Sylvie Tremblay

C'est en mai 2016 que j'ai accepté de relever le défi de terminer le mandat 2015-2018 de la vice-présidence-trésorerie à la suite du départ à la retraite de Marjolaine Côté.

C'est donc en mai 2016 que je débutais cette course folle vers un apprentissage vitesse grand V qu'est la trésorerie, poste que je n'avais jamais occupé auparavant. Disons qu'après deux ans à nager avec les états financiers, les diverses politiques applicables tant à la fédération qu'à la CSN, les logiciels comptables et maintenant le budget, j'en connais un peu plus sur les chiffres de la fédération.

Parallèlement à la trésorerie, je devenais également responsable politique des secteurs soutien cégeps et scolaire.

Bien sûr, j'ai eu l'aide des autres membres de mon comité exécutif et je les remercie.

Éducation

Dès l'automne 2016, j'ai eu l'occasion de représenter notre fédération en commission parlementaire lors de la présentation du mémoire CSN sur le projet loi 105 modifiant la Loi sur l'instruction publique et ainsi être la voix du personnel de soutien en éducation.

Toujours à l'automne 2016, j'ai représenté la fédération lors des consultations sur le projet de création du Conseil des collèges du Québec et de la Commission mixte de l'enseignement supérieur ainsi que sur les

modifications au Règlement sur le régime des études collégiales. J'ai pu dire haut et fort que le personnel de soutien, de par sa connaissance du milieu, devrait toujours être consulté.

Pendant cette même période, des travaux ont été entrepris avec la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), la Fédération des professionnelles (FP) et la CSN en lien avec la campagne *Choisir l'éducation*. J'ai assisté à plusieurs rencontres afin de bâtir quatre capsules vidéo diffusées au printemps 2017. Ces dernières mettent en lumière des travailleuses et des travailleurs de l'éducation en action, dans leur milieu. Je remercie d'ailleurs les membres des syndicats du personnel de soutien de la Commission scolaire de Montréal qui n'ont pas hésité à se prêter au jeu d'actrices et d'acteurs d'un jour!

Dans le dossier du Collège régional Champlain, plusieurs rencontres entre les représentantes et les représentants des campus, la CSN et les fédérations concernées ont été nécessaires afin de planifier la meilleure façon et le meilleur moment d'interpeller les politiciens pour revendiquer l'autonomie du collège.

C'est en février 2017 que j'ai représenté la fédération auprès de l'attaché politique de la ministre de l'Enseignement supérieur Hélène David avec Anne Pineau, adjointe au comité exécutif de la CSN, et Nicole Lefebvre, vice-présidente regroupement cégep de la FNEEQ. Cette rencontre a donné lieu à une commande d'enquête par le député David Birnbaum, rapport qui fût présenté aux représentants syndicaux et qui, même s'il ne recommandait pas l'autonomie du collège, a apporté des changements positifs qui ont semblé satisfaire les divers intervenants dans ce

dossier. Le travail se poursuivra pendant toute l'année 2017-2018.

Dès le début de mon mandat, j'ai pris connaissance du dossier du secteur public et sa négociation où nous devons faire un bilan. Quelques rencontres avec Marjolaine Côté ont été nécessaires, car c'est elle qui a rédigé en grande partie ce bilan, étant la responsable politique de l'époque. Le bilan a été présenté en conseil du secteur public le 24 mars 2017 où plus d'une quinzaine de recommandations en sont sorties et serviront pour la prochaine ronde de négociation du secteur public.

Maintien de l'équité salariale 2010

Durant la première année de mon mandat, il y a eu plusieurs rencontres de conciliation, en présence des organisations membres de l'intersyndicale et du Conseil du trésor, afin d'arriver à un règlement des plaintes déposées en vertu de l'exercice de maintien de l'équité salariale de 2010. Cette conciliation a été amorcée en 2013 et elle était menée par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). La fédération relève que le Conseil du trésor n'a pas évalué correctement certaines catégories d'emploi du personnel de soutien en éducation, privant ainsi ces travailleuses et travailleurs d'ajustements salariaux auxquels elles et ils ont droit.

En octobre 2016, l'intersyndicale a déposé au Conseil du trésor une nouvelle proposition dans l'objectif d'en arriver à une entente avant la fin de l'année. Le Conseil du trésor avait en sa possession toutes nos propositions relatives aux plaintes déposées et devait nous revenir avec une réponse détaillée.

N'ayant toujours pas obtenu de réponse, la fédération s'est retirée du processus de conciliation à la fin de juin 2017.

Depuis la fin de la conciliation, la fédération a sollicité plusieurs rencontres avec la CNESST pour enclencher rapidement un processus d'enquête des plaintes de maintien prévu à la loi. En réponse à nos requêtes et nos démarches, des discussions ont eu lieu entre la CNESST et le Conseil du trésor. À la fin de novembre 2017, la présidente de la CNESST a présenté une proposition de démarche à l'ensemble des organisations syndicales plaignantes pour entreprendre un blitz de discussion afin de tenter de résoudre les plaintes de maintien 2010 d'ici la fin de février 2018. La FEESP a répondu favorablement à l'idée d'entreprendre une démarche de règlement accélérée des plaintes, y voyant une occasion d'obtenir enfin la pleine reconnaissance pour les titres d'emploi en plainte en 2010.

Parallèlement à cela, nous poursuivons le travail de représentation des plaintes auprès de la CNESST. Nous avons eu une rencontre d'information sur les procédures qui seront suivies par les enquêteurs de la CNESST et, au moment d'écrire ces lignes, le processus devait débuter sous peu. Le délai du processus étant difficile à déterminer puisque près de 5 000 plaintes sont à voir, cela pourrait facilement nous mener à l'automne

prochain et même en 2019 avant d'obtenir la décision. La fédération ne lâchera pas tant qu'elle n'aura pas un règlement satisfaisant pour l'ensemble de ses personnes plaignantes.

Maintien de l'équité salariale 2015

En vertu de l'exercice de maintien de l'équité salariale de 2015, de nouvelles plaintes ont été déposées. Depuis, une formation relative aux enquêtes a été donnée aux militantes qui forment le comité aviseur FEESP. Les enquêtes ont eu lieu du printemps jusqu'à la fin de l'automne 2017. Nous en sommes à l'étape des synthèses des questionnaires, étape qui demande beaucoup de travail de la part du comité aviseur FEESP. Ces synthèses nous aideront à peaufiner notre argumentaire afin de faire réviser la valeur des catégories d'emploi à prédominance féminine ayant connu une modification significative de tâche ou d'exigence entre 2011 et 2015.

J'aimerais remercier les membres du comité pour leur travail complexe afin de faire avancer ce dossier pour le bien de nos membres.

Chapeau, les filles!

Par ailleurs, dans un dossier national en lien avec l'éducation, à chacune des deux années de mon mandat, j'ai eu la chance d'être jurée pour le concours *Chapeau, les filles!* et ainsi mettre à contribution mes connaissances du milieu scientifique dans l'évaluation des rapports des participantes ayant choisi d'étudier dans un métier non traditionnel, celles qui sortent des sentiers battus.

Journée nationale du personnel de soutien en éducation

J'ai également eu à faire des représentations politiques auprès de syndicats lors d'assemblées générales ou d'évènements comme la Journée nationale du personnel de soutien en éducation ou bien l'anniversaire de syndicats.

Condition féminine

Devenant responsable politique du comité de la condition féminine de la FEESP, j'ai été à même de poursuivre le travail émanant du plan de travail que nous avons commencé du temps où j'étais la présidente de ce comité. Nous avons notamment organisé une journée Réseau-femmes qui a traité de la prise de parole des femmes lors des instances.

Parallèlement, j'ai été élue au comité national de la condition féminine pour représenter la fédération, ce qui me permettait de suivre le travail à la table de coordination nationale de la condition féminine sur laquelle siègent les différentes responsables des comités de la condition féminine des conseils centraux et des fédérations.

Trésorerie

Pendant mon mandat, j'ai travaillé avec la secrétaire générale à la mise à jour du Guide des politiques applicables de la fédération qui a été transmis aux syndicats en juin 2017, puis en mai 2018.

En tant que trésorière, mis à part le budget qu'il faut respecter et les états financiers à surveiller, plusieurs dossiers sont sous ma responsabilité. Les voici en rafale : suivi de l'application des politiques reliées aux finances comme celle sur le

remboursement des frais d'arbitrage des syndicats de 70 cotisants et moins, celles se rapportant aux formations spécifiques et aux expertises spécifiques, les dons et les contributions, les rapports d'activités des militantes et des militants ainsi que ceux des salarié-es de la fédération, les baux dans les différents conseils centraux et locaux de la CSN à Montréal et Québec. De plus, les rencontres avec le comité de surveillance ont lieu deux fois par année et celles avec la firme de vérification externe une fois par exercice financier. Des rencontres avec les trésoriers et les trésorières des syndicats sont parfois tenues pour assurer des suivis de facture. Je suis également en charge des achats de mobilier et d'ameublement pour les différents bureaux de la fédération.

Vous aurez tout le loisir d'apprécier les états financiers ainsi que la proposition budgétaire pour les trois prochaines années, mais sachez qu'une chose dont je suis fière est le décor de la réception à la fédération, apparemment le plus accueillant des locaux de la CSN. Vous êtes les bienvenus chez vous!

Rapport d'activités de la secrétaire générale, Nathalie Arguin

Camarades,

J'ai été élue secrétaire générale au comité exécutif de la FEESP en 2009 et il ne se passe pas une journée depuis sans que j'apprenne quelque chose de nouveau. Le travail syndical est exigeant, mais il est également une formidable école. Les différentes rencontres et instances auxquelles je participe sont très enrichissantes et instructives sur une foule de sujets, mais les rencontres avec les militantes et militants, dans chacun de leurs milieux de travail, sont une occasion unique d'entrer au cœur du quotidien des membres de la FEESP et de comprendre les défis de leurs relations de travail.

Au fil des ans, plusieurs dossiers se sont ajoutés à mes responsabilités, et ce, de façon plus intense ces deux dernières années avec le départ à la retraite de deux grands militants de la FEESP, Marjolaine Côté, vice-présidente-trésorière, en 2016 et Yvon Godin, vice-président, en 2017. Une relève dynamique est arrivée et, avec elle, une nécessaire nouvelle répartition des dossiers ainsi que du mentorat. Arriver au comité exécutif de la fédération, tout comme arriver dans un comité exécutif sectoriel ou d'un syndicat local, c'est comme sauter dans un train en marche! Cela demande une grande capacité d'adaptation et beaucoup de flexibilité. Bref, il faut aimer les défis et le changement, car peu importe le nombre d'années de militantisme, peu de choses sont prévisibles.

L'expérience acquise m'a permis de prendre la charge de nouveaux dossiers et de mieux soutenir mes camarades du comité exécutif, de l'équipe de salarié-es et des militantes et militants des secteurs, comités et syndicats locaux. C'est toujours un grand plaisir pour moi de travailler en équipe sur différents enjeux, d'écouter la vision des autres pour mieux définir mes idées et faire avancer un projet commun.

L'organisation des instances et des réunions de toutes sortes demande de la rigueur et des suivis réguliers. Il faut quelquefois assumer le rôle de la détestable personne aux dates butoirs, mais le tout se fait dans la bonne humeur. J'avoue candidement n'avoir pu respecter la date butoir que j'avais établie pour la production de ce rapport et avoir dû me relancer moi-même! Farce à part, une méthode de travail pour l'organisation des réunions et des instances a été établie, au fil des ans, avec la participation d'un grand nombre de personnes de l'équipe de salarié-es et des militantes et militants. Cela demande un bon exercice de coordination, mais les travaux avancent rondement sans qu'une ou deux personnes en assument seules la charge. La planification et l'organisation des congrès, conseils fédéraux, colloques, réunions du bureau fédéral et du comité exécutif font partie de mon quotidien. Ces instances et rencontres ne sont pas que des formalités. Le bon déroulement des instances démocratiques de notre organisation permet de laisser le plus d'espace possible aux débats, aux échanges et aux discussions, ce qui devrait être le but premier de ces rencontres.

Les membres du comité exécutif ont également des responsabilités en tant qu'employeur. Bien que ce rôle nous semble contre nature à notre arrivée en poste, il faut assumer ces obligations sans laxisme ni procrastination. Comme militantes et militants, vous êtes à même de constater que l'équipe des salarié-es est composée de personnes qui mettent tout leur cœur à l'ouvrage et qui, en plus de travailler fort, portent avec toute leur énergie les revendications adoptées dans nos différentes instances. Ils méritent à tout le moins que leur milieu de travail soit le plus sain possible et que les incontournables questions administratives (ententes de toutes sortes, matériel informatique et de bureau, autres outils nécessaires à leur travail, etc.) soient traitées avec diligence. Ces suivis sont nécessaires et ont fait partie des responsabilités que j'ai assumées avec le comité exécutif et les coordonnateurs durant le dernier mandat. La mise en commun de ces responsabilités avec les autres organismes employeurs de la CSN (la CSN, les fédérations et les conseils centraux de Montréal et de Québec) a lieu lors des rencontres du Comité confédéral des ressources humaines auquel participe aussi le président de la fédération.

Je fais également partie du Comité paritaire contre la violence et le harcèlement au travail de la CSN. Ce comité, prévu à la convention collective des travailleuses et travailleurs de la CSN, a notamment comme mandat d'élaborer et d'actualiser une politique de prévention en matière de violence et de harcèlement au travail et de recevoir et examiner toute plainte qui lui est soumise. L'actualisation de la *Politique de prévention en matière de violence et de harcèlement au travail*

fut un projet de longue haleine qui, au moment d'écrire ces lignes, en est à son aboutissement. L'excellente collaboration et la franche camaraderie qui caractérisent l'ambiance à ce comité ont rendu ces travaux parfois techniques et pointus très agréables. Encore une fois, faire partie de ce comité m'a amenée à côtoyer des élu-es et des salarié-es chevronnés et a été une grande source d'apprentissage.

Les différentes instances, tant celles de la fédération, des secteurs et des syndicats que celles de la CSN, rythment le travail au sein du comité exécutif. Depuis mai 2016, je participe aux rencontres du bureau confédéral de la CSN (qui est l'équivalent de notre bureau fédéral FEESP) en compagnie du président, Denis Marcoux, et plus récemment de Stéphanie Gratton, vice-présidente, à la suite de l'ajout d'une personne à la délégation de la FEESP. Je participe également aux réunions du conseil confédéral de la CSN, pour lequel la FEESP a une délégation de 17 personnes. Je suis aussi vice-présidente du conseil d'administration de Bâtirente, le système de retraite des membres de la CSN. De plus, depuis l'hiver, j'ai participé à quelques rencontres de suivi du Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP). La négociation du secteur public, qui touche plus de la moitié des membres de la fédération, nécessite un travail en continu et un suivi rigoureux, notamment des comités de travail interronde. Ce suivi assidu de la fédération nous mettra bien en selle pour le rendez-vous de 2020.

Je m'efforce de faire connaître les activités et les représentations de la fédération à tous les syndicats par l'entremise du site Internet et de la page Facebook. Les communications sont cruciales de nos jours, surtout pour une fédération aussi diversifiée que la nôtre. Plusieurs projets sont en attente faute d'expertise d'une personne spécialisée et de temps pour les réaliser. C'est pourquoi la proposition budgétaire inclut la création d'un demi-poste de personne conseillère aux communications. Je suis certaine que l'adoption de cette proposition permettra un nouvel envol pour la fédération sur le plan des communications.

Un autre dossier qui prend de l'ampleur est la vie syndicale. Au fil des ans, vous avez été nombreuses et nombreux à participer aux différentes activités. Plusieurs suggestions pour bonifier entre autres la boîte à outils virtuelle ont été recueillies lors du dernier conseil fédéral. C'est indubitablement un dossier qui mérite qu'on y mette plus de temps et c'est pourquoi vous trouverez une proposition aux statuts et règlements à l'effet que le « comité de formation » devienne le « comité de formation et de vie syndicale ». Un comité permanent pourra inclure les travaux sur la vie syndicale à son plan de travail et effectuer un suivi constant, entre autres, pour faire connaître les nombreux outils développés durant les dernières années et appuyer les syndicats qui souhaitent les utiliser. La vie syndicale est importante, mais c'est un aspect qui peut facilement être négligé lorsque surviennent des urgences ou des situations particulières. C'est pourquoi il est important que la fédération y consacre du temps pour rappeler périodiquement aux syndicats la pertinence de s'occuper des questions de vie syndicale.

En termes de responsabilités politiques, j'ai le bonheur de travailler avec le multisectoriel et le comité de santé-sécurité-environnement. Le multisectoriel nous réserve des surprises à chaque mandat. Les syndicats de ce secteur proviennent de milieux tellement diversifiés que le plan de travail est toujours source de renouveau. Durant le dernier mandat, un suivi a été fait avec les syndicats des élévateurs à grain, par l'organisation d'une 2^e journée d'information, en collaboration avec MCE Conseils, en lien avec le marché du grain. De plus, en avril dernier, le secteur a convoqué ses syndicats, mais également les syndicats des secteurs transport et transport scolaire qui avaient des besoins sur les questions de régimes de retraite. Cette journée d'information a réuni une quarantaine de personnes et a été très instructive. J'ai également eu l'occasion de participer à des assemblées générales de syndicats du secteur. C'est toujours un plaisir pour moi de recevoir une invitation à participer à une de vos activités ou assemblées. Cela permet d'avoir un contact direct avec les membres et de mieux connaître la réalité des différents milieux de travail. Alors, n'hésitez jamais à inviter un des membres du comité exécutif dans votre syndicat.

Mon travail avec le comité de santé-sécurité-environnement me permet également, via la Semaine nationale de la santé et de la sécurité au travail, qui a lieu la 3^e semaine d'octobre de chaque année, d'aller à la rencontre des syndicats. De plus, les travaux de ce comité augmentent l'expertise de la fédération en la matière. À ce titre, la FEESP participe activement aux différentes recherches de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) en y déléguant un membre du comité. L'IRSST apprécie beaucoup l'apport des connaissances terrain des militantes et des militants que nous y déléguons. Année après année, le plan de travail du comité est impressionnant, ce qui nous rappelle que beaucoup de choses restent à faire en santé et sécurité au travail.

Un des dossiers a rapidement pris une ampleur nationale : la consigne des bouteilles de vin et de spiritueux. Cette campagne pour l'instauration d'une consigne est menée par la CSN, la Fédération du commerce et la FEESP en intersyndicale avec les Métallos et le SCFP. Le Syndicat des employé-es de magasins et de bureaux de la SAQ y est très actif et un suivi rigoureux est fait avec nos syndicats des centres de tri. En bref, c'est une campagne qui est bonne pour l'environnement et créatrice d'emploi. Je vous invite à en prendre connaissance sur le site Internet de la FEESP.

Dans la mesure du possible, je participe aux rencontres des autres secteurs et aux activités des comités de la fédération. Ce sont de nombreuses occasions d'en apprendre plus sur les enjeux qui les occupent et d'en discuter avec les militantes et les militants concernés. Cela me permet également de mettre en commun toutes les informations reçues et d'avoir un portrait global et réaliste des activités de la FEESP.

Ces quelques lignes font un rapide tour de piste de mes tâches et responsabilités au sein de la FEESP. Je tiens à remercier les membres du comité exécutif de ce dernier mandat, Denis, Marjolaine, Yvon, Sylvie et Stéphanie, les coordonnateurs, Richard et Sylvio, l'équipe de salarié-es et toutes les personnes militantes que je côtoie dans le cadre de mes activités. Toutes et tous, vous m'apportez des connaissances, de l'expertise, de l'énergie et des idées qui me nourrissent et qui font de moi, je l'espère, une meilleure représentante politique. Un merci particulier, chaleureux et sincère à ma collaboratrice, Audrey Laprise, sans qui je n'accomplirais pas le quart de ce que je fais. Son professionnalisme me soutient au quotidien et son dynamisme de même que son positivisme m'inspirent dans mon militantisme.

Je vous souhaite à toutes et tous de bons échanges, de belles rencontres, de grandes réflexions, bref, un bon congrès!

Rapport des coordonnateurs, Sylvio Côté et Richard Fortin

Le travail de coordonnateur est guidé par un principe crucial à la CSN, le travail en équipe. Cette notion s'articule par la collaboration et l'entraide des personnes œuvrant au sein du mouvement, et ce, dans le but de permettre un meilleur partage des connaissances et d'améliorer le transfert de compétences au profit de la collectivité et des syndicats.

Dans les faits, la CSN est constituée de plusieurs équipes de travail, reflet de ses nombreuses organisations affiliées. La FEESP ne fait donc pas exception et son équipe de travail — composée des dirigeantes et dirigeants (présidence, vice-présidence, vice-présidence-trésorerie et secrétariat général) et de l'ensemble des salarié-es (coordinations, conseillères et conseillers syndicaux, employé-es de bureau, employé-es à la comptabilité) — veille à l'application des décisions fédératives.

Par conséquent, la planification et la coordination de la mise en place des politiques déterminées par les diverses instances sont du ressort de l'équipe de travail. En ce sens, l'équipe s'occupe, entre autres, de l'étude des dossiers; de l'accueil, de l'intégration, de la formation et du parrainage de nouveaux salarié-es; de l'assistance mutuelle dans l'exercice des tâches de ses membres; du partage de l'information et du bilan des activités, de l'analyse des résultats et de la recherche des correctifs appropriés.

Depuis le dernier congrès, des orientations ont été données afin que l'équipe de travail développe des façons de faire novatrices, toujours dans le but de soutenir les syndicats.

Le travail accompli

Les conseillères et conseillers et les employé-es de bureau sont actifs afin de répondre aux défis que vivent les syndicats. Cette équipe a réalisé la négociation de 309 conventions collectives depuis le dernier congrès. À cela s'ajoutent les nombreuses représentations faites devant les tribunaux administratifs comme le Tribunal d'arbitrage et la Commission des relations du travail (CRT) afin de défendre les intérêts des travailleuses et des travailleurs. Les salarié-es ont également accueilli et accompagné les 31 nouveaux syndicats ayant joint les rangs de la FEESP.

De plus, ils ont participé activement à la vie syndicale des syndicats. Cette équipe a été très impliquée dans la vie fédérative, notamment par l'appui offert aux différents secteurs et comités de la fédération, que ce soit à titre de conseillère ou conseiller pivot pour les secteurs et les comités ou à titre de porteuse ou porteur de dossier particulier (régime de retraite, équité salariale, maintien de l'équité salariale, etc.).

L'équipe de la fédération compte près de 60 salarié-es desservant environ 425 syndicats répartis sur tout le territoire québécois.

Et c'est réussi!

Lors du dernier congrès, nous vous avons fait une proposition : créer un deuxième poste d'appui à l'arbitrage qui s'autofinancerait en réduisant le nombre de mandats donnés au Service juridique de la CSN en matière d'arbitrage. Vous nous avez fait confiance et nous avons réussi tous ensemble. Non seulement nous en avons réduit le nombre, nous les avons complètement éliminés. En effet, depuis le congrès de 2015, il n'y a eu aucun mandat donné en matière d'arbitrage, et cela, sans faire aucun compromis sur la qualité de nos représentations pour défendre les travailleuses et les travailleurs. De plus, la création de ce poste a permis non seulement d'être à zéro mandat, mais de façon encore plus importante, cela fournit un appui juridique tant sur le plan du processus d'arbitrage complet qu'en dehors de celui-ci. Nous sommes en mesure de répondre à des questions sur la portée juridique de la rédaction d'une clause de convention collective, de créer des trousseaux sur différents sujets d'intérêt, d'assister à des formations pour être à la fine pointe des tendances en matière juridique, de partager ces nouvelles connaissances avec l'équipe et de faire des présentations aux différents secteurs de la fédération. Nous avons en outre la conviction profonde que cela se fait en respectant un haut standard d'excellence.

Déjudiciarisation

Nous continuons d'être des leaders en ce domaine. Nous avons été les premiers à introduire une clause de « Méd-arb » comme mode usuel d'adjudication des griefs dans une convention collective du secteur municipal avec le Syndicat

des employé-es de bureau de la ville de Rimouski. Nous ne sommes pas peu fiers de cette première et nous travaillerons sans relâche pour développer des modes alternatifs de résolution de litige. La judiciarisation des relations de travail est un fléau qui est souvent l'apanage de ceux qui ne connaissent rien à l'importance de relations de travail harmonieuses et des parasites qui s'enrichissent grassement de la judiciarisation. Nous sommes convaincus de la pertinence de notre action en ce domaine et, tous ensemble, nous devons garder le cap.

Défi du prochain mandat : la négociation

Lors du prochain mandat, nous voulons accentuer de façon marquée le développement de nos outils pour appuyer les négociations dans chacun des syndicats. Nous souhaitons créer une plus grande synergie dans les négociations des syndicats d'un même secteur. Nous comptons nous servir des gains des uns pour nourrir la négociation des autres. Nous tenterons de nous servir des bonnes clauses de convention collective des uns pour les importer dans d'autres conventions collectives. Nous avons l'intention de partager les clauses novatrices d'un secteur pour les faire connaître aux syndicats des autres secteurs. Notre but sera d'améliorer le niveau global des conventions collectives et pour cela, nous serons à l'offensive!

Conseillères et conseillers pivots

Nous voulons augmenter le niveau d'implication des conseillères et conseillers pivots des secteurs, faire en sorte qu'elles et ils soient aux premières loges de tout ce qui se négocie dans leur secteur et à la fine pointe de ses particularités. Nous voulons en faire des spécialistes chevronnés. Elles et ils auront accès à tous les outils et pourront assister aux formations, congrès ou colloques pertinents. À titre d'exemple, il pourrait être approprié pour la personne conseillère du secteur municipal d'assister aux colloques de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ou de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Nous ne sommes pas peu fiers du travail accompli par l'équipe de la FEESP et, comme vous pouvez le constater, nous voulons aller encore plus loin. Nous sommes convaincus d'être les meilleurs, mais pour le demeurer, il faut sans cesse se remettre en question. Nous nous y engageons.

En terminant, nous voulons vous dire jusqu'à quel point nous croyons en l'équipe de la FEESP. C'est un plaisir sans cesse renouvelé de constater les passions et les valeurs qui l'animent.

Nous réitérons tous le respect que nous vous portons, militantes et militants, pour votre engagement dans votre milieu de travail. Vous êtes des agents de changements et d'entraide. Bravo de conjuguer votre action au « nous » plutôt qu'au « je ».